

## Evolution des modes de délivrance des Cartes Nationales d'Identité (CNI)

A compter du 14 mars 2017, les CNI seront délivrées dans le cadre d'un processus intégralement dématérialisé, identique à celui des passeports. A compter de cette date, les usagers ne déposeront plus leur demande de CNI auprès de la mairie de leur domicile mais dans n'importe quelle mairie équipée d'un dispositif de recueil, à savoir pour l'arrondissement de DOUAI : les mairies d'Arleux, Aniche, Douai et Orchies.

Ainsi, les demandes de CNI « papier » pourront être recueillies en mairie d'ESTREES jusqu'au samedi 4 mars 2017 dernier délai. A compter du 14 mars 2017 :

- Vous effectuerez une pré-demande CNI en ligne sur le site [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr)
- Après validation de cette pré demande de CNI, vous recevrez par mail un récapitulatif de cette pré-demande de CNI avec son numéro d'enregistrement et un QR Code qui vous seront nécessaires pour finaliser votre pré-demande en mairie.

Après avoir effectué cette pré-demande en ligne, vous contacterez la mairie équipée du dispositif de recueil que vous avez choisie afin d'obtenir les modalités d'accueil.

Lors de votre déplacement en mairie, vous apporterez le numéro de pré-demande CNI (INDISPENSABLE), le numéro de timbre fiscal dématérialisé (en cas de perte ou de vol) ainsi que les pièces justificatives (photos, justificatifs de domicile,...)

ATTENTION la carte une fois établie sera à récupérer dans la mairie où la demande a été effectuée.

Afin de vous accompagner dans vos pré-demandes, un tutoriel est disponible sur <http://dai.ly/x5gtwuy>. Le secrétariat de la Mairie d'Estrées reste à votre disposition pour tout renseignement et éventuellement vous accompagner dans votre pré-demande de CNI.

## Autorisation de sortie de territoire pour les mineurs

Depuis le 15 janvier 2017, les autorisations de sortie du territoire pour les mineurs ont été rétablies. Elles concernent les mineurs quittant le territoire national sans être accompagné du titulaire de l'autorité parentale.

L'autorisation de sortie de territoire est exigible pour tous les mineurs résidant en France quelle que soit leur nationalité pour tous les voyages qu'ils soient individuels ou collectifs. Ce document permet aux parents de délivrer une autorisation valable 1 an afin de répondre à plusieurs déplacements dans une année.

Ce dispositif vient compléter la mesure judiciaire d'interdiction de sortie du territoire et la mesure administrative d'urgence d'oppositions à la sortie du territoire permettant d'éviter un éventuel départ à l'étranger.

Depuis cette date, les enfants voyageant à l'étranger sans leurs parents devront présenter :

- Une pièce d'identité valide (carte d'identité ou passeport) et éventuellement un visa selon les exigences du pays de destination,
- Une autorisation de sortie de territoire téléchargeable sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) signée par un titulaire de l'autorité parentale (formulaire CERFA 15646\*01),
- La photocopie du titre d'identité du responsable légal ayant signé l'autorisation de sortie.

La mairie peut fournir le document CERFA pour les personnes ne disposant pas d'accès internet ou d'imprimante. Il n'y aura pas de procédure d'enregistrement en mairie ou en préfecture.

## Décret relatif à des dispenses de recours d'architecte

Un nouveau décret relatif à la dispense de recours d'architecte a été publié fin 2016. Ce décret modifie le seuil des dispenses de 170 m2, initialement fixé pour les personnes qui édifient ou modifient des constructions non agricoles à 150 m2. **Ce nouveau seuil sera applicable aux demandes de permis de construire déposées à compter du 1er mars 2017.**

### Envoyez-nous vos articles !

Vous pouvez, dès à présent et **jusqu'au 25 mars 2017**, déposer vos communiqués en mairie ou les envoyer à l'adresse mail suivante : [communication@estrees.fr](mailto:communication@estrees.fr)



**Mairie d'Estrées**  
TEL : 03 27 89 61 21  
[mairie@estrees.fr](mailto:mairie@estrees.fr)  
[www.estrees.fr](http://www.estrees.fr)



## AGENDA

Mars 2017

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
		1	2	3	4	5
		Ramassage des verres			9h45 à 11h45 : Mairie ouverte	
6	7	8	9	10	11	12
16h-19h : Médiathèque			Ramassage des déchets verts			
13	14	15	16	17	18	19
16h-19h : Médiathèque					9h45 à 11h45 : Mairie ouverte Dès 14h Médiathèque : Nettoyage nature avec BVE	
20	21	22	23	24	25	26
16h-19h : Médiathèque			Ramassage des déchets verts		Dès 14h30 Médiathèque : Jeux de société avec BVE	
27	28	29	30	31		
16h-19h : Médiathèque						

### NOTES :

Le 23 avril : 1<sup>er</sup> tour des élections présidentielles

**Les dossiers d'inscriptions pour l'accueil de loisirs d'avril seront disponibles à partir du 6 mars. Vous pourrez les retirer en Mairie ou auprès de Charlotte à l'école. Ils seront également disponibles sur le site internet de la commune.**

## BVE – Nettoyage nature – Samedi 18 mars 2017 à 14h à la médiathèque

Bien Vivre à Estrées vous propose de participer à l'opération "Nettoyage nature", des chemins et des accotements aux entrées de notre village le **samedi 18 mars 2017**. Le rendez-vous est fixé à 14 h à la médiathèque d'Estrées. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de l'opération Hauts-de-France propres organisée par la Région. Munissez-vous de gants, d'un gilet de sécurité et d'une tenue adaptée aux conditions climatiques. Un outil, par exemple un râteau, pourrait être utile pour récupérer les déchets dans les fossés. La participation au nettoyage nature est ouverte à tous. Les enfants doivent être obligatoirement accompagnés d'un adulte. Nous vous attendons nombreux pour cette opération citoyenne.

## BVE – Jeux de société – Samedi 25 mars 2017 à 14h30 à la médiathèque

Bien Vivre à Estrées vous propose de participer à une nouvelle rencontre intergénérationnelle autour de jeux de société. Si vous avez entre 5 et 105 ans, si vous aimez partager le plaisir de jouer, de vous divertir et d'échanger des connaissances, si vous souhaitez apprendre les règles de nouveaux jeux, si vous aimez les jeux de cartes (belote, tarot, manille,...), le scrabble, les jeux de dames et d'échecs, alors venez participer à cette 1<sup>ère</sup> rencontre le **samedi 25 mars 2017** à 14h30 à la médiathèque. Cette rencontre est ouverte à tous, les enfants doivent être accompagnés d'un adulte. Bien Vivre à Estrées envisage de programmer régulièrement une telle rencontre autour des jeux de société une fois par mois, si cette activité répond à vos attentes.

## Communiqué de l'APE : Soirée costumée et bénévolat

La soirée costumée initialement prévue le 04 mars est décalée au 03 juin. Des modifications d'emplois du temps personnels et professionnels ont rendu indisponibles plusieurs membres de l'APE. Nous n'aurions pas été assez nombreux pour assurer la soirée dans de bonnes conditions d'organisation et de sécurité.

Ce contre temps met en lumière notre difficulté à recruter de nouveaux membres actifs. Le manque de bénévoles est une réalité à laquelle les associations ont du mal à faire face. Problématique d'autant plus importante pour l'APE dont les membres doivent partir lorsque leurs enfants ne sont plus scolarisés dans le village.

Nous envisageons de modifier les statuts de l'association afin d'accueillir des membres n'ayant plus d'enfants à l'école du village et la possibilité d'ouvrir notre champ d'actions afin de proposer des animations aux enfants non scolarisés à Estrées (collégiens voire lycéens). C'est une solution séduisante qui demande réflexion, préparation et une équipe solide. Avant d'entamer toute démarche administrative, je lance un appel aux bénévoles. Je ne demande pas un engagement mais souhaite connaître les personnes prêtes à nous suivre dans cette aventure. Il n'y a pas de limite d'âge, il faut simplement être majeur. Vos interventions peuvent être ponctuelles comme plus soutenues.

Si vous souhaitez vous investir pour nos enfants et participer à la vie du village, vous pouvez me joindre, au 06 99 15 01 21 ou par mail : frederic.marcq@free.fr jusqu'à la fin avril. Nous envisageons la mise en place de cette nouvelle structure à la rentrée scolaire 2017. Frédéric MARCQ - Président de l'APE

## Notre beau village

Dans notre dernier « Infos Village », nous avons lancé un appel auprès des habitants d'Estrées afin de rassembler des photos de notre village et de sa campagne en cette période hivernale. Vous avez été très nombreux à nous transmettre vos clichés, tous plus beaux les uns que les autres. La commission Infos vous remercie pour votre participation. Toutes les photos peuvent être visionnées notre site internet dans la rubrique Rétro Photos.

Avec l'arrivée du printemps, les couleurs seront également bientôt propices à la prise de nouveaux clichés. N'hésitez pas à nous les faire parvenir.

## Journée mondiale de l'Eau le 21 mars avec Noréade

A l'occasion de la Journée Mondiale de l'Eau, Noréade ouvrira au public différents ouvrages d'eau et d'assainissement le 21 mars prochain. Des techniciens vous expliqueront sur place le cycle de l'eau et le fonctionnement des ouvrages.

Dans notre secteur, pourront être visitées :

- La station d'épuration d'Auby de 9h à 12h et de 13h30 à 16h,
- La station d'épuration de Boiry Notre Dame, de 9h à 12h et de 14h à 16h.

L'inscription doit être réalisée avant le 10 mars 2017 auprès de Centre Noréade de Pecquencourt Nord (pour la station d'Auby) au 03 27 99 80 00 ou de Pecquencourt Sud (pour la station de Boiry Notre Dame) au 03 27 99 80 20. Une fiche de réservation est disponible en mairie.

## Achat groupé de fioul avec l'UFC Que Choisir

Alors que le tarif de l'énergie est une préoccupation majeure de chaque foyer, l'UFC Que Choisir lance une commande groupée de fioul. Cette opération gratuite et sans engagement vise à mutualiser les coûts de distribution.

L'inscription peut se faire via le site internet [www.choisirsonfioul.fr](http://www.choisirsonfioul.fr) ou par téléphone au 09 75 18 02 38 (du lundi au vendredi de 8h à 18h).

Pour tenir compte du fait que les consommateurs ne remplissent pas leur cuve en même temps, cette campagne s'articule en 3 périodes :

- Du 27 février au 10 mars 2017 midi (offre lauréate le 10 mars au soir)
- Du 5 au 16 juin 2017 midi (offre lauréate le 16 juin au soir)
- Du 11 au 22 septembre 2017 midi (offre lauréate le 22 septembre au soir).

Le principe est toujours le même : 15 jours pour l'inscription, les inscrits reçoivent leur offre personnalisée le vendredi soir de l'enchère inversée organisée entre les distributeurs participants et ont jusqu'au lundi midi suivant pour s'y inscrire ou non. En cas de souscription, la livraison doit intervenir dans un délai maximum de 15 jours. Une participation aux frais de 5€ sera demandée aux souscripteurs de l'offre personnalisée.

## Une application mobile pour la journée défense et citoyenneté

Téléchargeable gratuitement sur Apple Store et sur Android, l'application propose de nombreuses fonctionnalités. Les jeunes convoqués en JDC peuvent désormais :

- **Géolocaliser leur site de JDC** via Google Map, préparer leur itinéraire et calculer leur temps de trajet,
- Retrouver toutes les informations pratiques sur la JDC et son déroulement
- **Prendre contact facilement** avec les centres du service national dont ils relèvent afin de traiter les demandes particulières
- **Obtenir plus d'informations sur les opportunités de carrières** au sein des armées et de la gendarmerie, sur les services civiques ou missions locales.

Pour plus de renseignements, appelez au 03 59 00 43 00 ou rendez-vous sur [www.defense.gouv.fr/ma-jdc/](http://www.defense.gouv.fr/ma-jdc/) ou à l'adresse suivante : 17 rue Lyderic – BP 50125 – 59001 Lille cedex

## APE - Résultats de la tombola de la Saint Valentin

Vous avez été nombreux à participer à la tombola que nous avons mise en place pour la Saint Valentin. Malheureusement, seuls 5 tickets gagnants ont été tirés au sort :

- 1 massage relaxant en duo + des entrées au SPA et à la piscine,
- 1 massage du dos en duo + des entrées au SPA et à la piscine,
- 1 entrée au SPA et à la piscine,
- 2 boîtes de chocolats,

Merci à tous pour votre participation et bravo aux heureux gagnants.

## Course de caisses à savon le samedi 29 avril à Lécluse

Une soirée d'infos sur la future course de caisses à savon est organisée le mercredi 1<sup>er</sup> mars à 18h au centre socioculturel d'Arleux. Si vous êtes intéressés, rejoignez l'équipe. Ouvert à tous à partir de 12 ans. Plus d'infos au 06 37 99 84 38 ou 06 74 60 10 86.

## Le Repair Café Cuincy s'agrandit

Victimes du succès de nos ateliers de réparation mensuels, nous sommes heureux de vous annoncer que nous déménageons !!! grâce à la municipalité de Cuincy qui nous propose une grande et magnifique salle (à 100 m de notre « ancienne salle ») pour nous permettre de vous accueillir dans de meilleures conditions. Evidemment, nous sommes obligés de revoir toutes nos dates selon les disponibilités de la nouvelle salle.

Pour rappel, nous sommes tout(e)s des bénévoles. Nous donnons de notre temps chaque mois pour aider à réparer vos objets du quotidien cassés, abîmés ou en panne. Cette association n'a donc pas été créée à nos fins personnelles mais pour que le monde soit plus solidaire et plus respectueux de notre environnement. Nous vous attendons toujours aussi nombreux... à bientôt

